

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1700

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

342 279 031 RCS Paris.

B.MAD.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 38112.25 EUR.

Adresse : 52, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.

Précédent propriétaire : 342 279 031 RCS Paris. **B.MAD.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : LES SCARABEES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : place Albert Einstein - le Prisme - Parc Innovation Bretagne Sud - CS 72001 56000 Vannes Capital : 20000.00 EUR Numéro unique d'identification : 844717249 Lieu d'immatriculation : Vannes. Société absorbée : B.MAD Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 52 boulevard du Montparnasse 75015 Paris Capital : 38112.25 EUR Numéro unique d'identification : 342279031 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 635527.00 EUR - passif de 537588.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce et dès lors que la société, la Société COMETES, société mère de la société absorbante et de la société absorbée détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du présent traité, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée et de la société absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société absorbée contre des actions de la société absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la société absorbante contre les actions de la société absorbée, ni à augmentation du capital de la société absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu de ce fait à déterminer un rapport d'échange. prime de fusion : néant . Date du projet commun de fusion : 30.06.2020. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société LES SCARABEES : 20.07.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Vannes). Pour la société B.MAD : 21.07.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..